

Image not found or type unknown



Droit d'auteur d'oeuvres dérivées

Par **Carpastek**, le **05/11/2021** à **15:50**

Bonjour,

Je suis artiste en freelance et on m'a récemment contacté pour réaliser une emote (pictogramme) twitch en reprenant un célèbre personnage appartenant a Nintendo, ai-je le droit de céder le droit de représenter l'oeuvre sur internet en sachant que je considère cette image comme une parodie, et ai-je le droit dans la cession de droit de dire que mon Oeuvre est entièrement originale et n'emprunte, par reproduction, ressemblance ou réminiscence, aucun élément tiré d'une autre oeuvre protégée ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers ?

Merci d'avance pour votre réponse.